

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

NKM à l'UGAB 118 rue de Courcelles 75017 Paris, mardi 19 Novembre 2013 à 20h30

[L'UGAB organise une rencontre avec Nathalie Kosciusko-Morizet le Mardi 19 novembre à 20h30 dans son Centre -118 rue de Courcelles, Paris 17ème.](#)



Nathalie Kosciusko-Morizet (surnommée « **NKM** »), née le 14 mai 1973 à Paris, est une femme politique française.

Membre de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), elle est députée de la quatrième circonscription de l'Essonne et candidate à l'élection municipale de 2014 à Paris. Elle exerça auparavant les fonctions de conseillère régionale d'Île-de-France, maire de Longjumeau, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, puis chargée de la Prospective et du Développement de l'Économie numérique et enfin ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Elle fut aussi secrétaire générale adjointe de l'UMP et porte-parole de Nicolas Sarkozy lors de l'élection présidentielle de 2012.

Origines et vie familiale

Nathalie Geneviève Marie Kosciusko-Morizet est née le 14 mai 1973 dans le

15ème arrondissement de Paris. Son père François Kosciusko-Morizet est maire de Sèvres (Hauts-de-Seine) depuis 1995 et conseiller général des Hauts-de-Seine depuis 2006, son grand-père Jacques Kosciusko-Morizet fut ambassadeur de France de 1957 à 1978 et maire de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines) de 1977 à 1994, son arrière-grand-père André Morizet, un des membres fondateurs du Parti communiste français, fut sénateur de la Seine de 1927 à 1942, conseiller général de ce même département et maire de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) de 1919 à 1922 et de 1923 à 1942. Elle est la sœur de Pierre Kosciusko-Morizet, entrepreneur cofondateur et président-directeur général du site de vente en ligne PriceMinister.

Elle est mariée depuis le 19 juillet 2003 avec Jean-Pierre Philippe avec lequel elle a deux fils, Paul-Élie né en 2005 et Louis-Abel né en 2009. Cet énarque, ancien maire socialiste de Villefontaine (Isère), est consultant en stratégie et communication, professeur associé de l'équipe pédagogique en « Stratégie-Management-Ressources Humaines-International » du Conservatoire national des arts et métiers de Paris. Il a été candidat UMP aux élections municipales de 2008 à Longpont-sur-Orge,.

Les derniers ascendants avec lesquels la filiation est établie sont Abraham Salomon Kosciuszko (1821-1917), marchand juif né à Suwalki dans la partie de la Pologne alors sous administration russe, tout près de l'actuelle frontière lituanienne et arrivé en France au cours de la Monarchie de Juillet, et son épouse, Jeannette Marx. Ce dernier serait le fils d'un capitaine de l'armée napoléonienne, qui pourrait lui-même descendre du général Tadeusz Kościuszko, de son frère Józef Tomasz Kościuszko (1743-1789), ou d'un soldat engagé dans l'armée de Tadeusz Kościuszko puisqu'à l'époque il était courant de porter le nom du chef de son régiment. Par sa mère Bénédicte Treuille, descendante d'une ancienne famille bourgeoise engagée dans la vie économique et politique de la région de Châtelleraut depuis plusieurs générations, elle serait une lointaine descendante de Lucrèce Borgia.

Études et formation

Nathalie Kosciusko-Morizet a effectué sa scolarité au lycée Jean-Pierre-Vernant de Sèvres, au lycée privé catholique Madeleine-Daniélou de Rueil-Malmaison où elle obtient un baccalauréat scientifique et au lycée Louis-le-Grand à Paris où elle effectue deux années de classes préparatoires scientifiques. Elle était surnommée

« Nakomo » durant sa préparation à l'École polytechnique et actuellement elle est couramment appelée « NKM ». Elle est diplômée de l'École polytechnique, puis devient membre du Corps des ingénieurs du génie rural et des eaux et forêts, au sein de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech), et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) du Collège des ingénieurs en 1997.

Carrière professionnelle

Dans le cadre de sa formation à l'École polytechnique, Nathalie Kosciusko-Morizet a effectué son service militaire dans la Marine nationale comme officier chef de quart à bord d'un bâtiment basé à Djibouti et un stage ouvrier dans l'aide humanitaire au Cambodge. En 1997, elle intègre le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie comme agent contractuel à la direction de la prévision, puis en 1999 elle devient conseillère commerciale responsable de la cellule Environnement à la sous-direction de la politique commerciale et de l'OMC au secrétariat d'État au Commerce extérieur, puis elle devient chargée de mission auprès du directeur de la stratégie d'Alstom et en 2002 elle prend la fonction de conseillère technique en Écologie et Développement durable auprès du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin.

Carrière politique

Lors des élections législatives de 2002, elle est suppléante de Pierre-André Wiltzer, député sortant dans la quatrième circonscription de l'Essonne. Wiltzer, qui est réélu avec 55,97 % des suffrages au second tour, est nommé ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie dans le deuxième gouvernement Jean-Pierre Raffarin, ce qui permet à Nathalie Kosciusko-Morizet de devenir députée à sa place et benjamine de l'Assemblée nationale. Elle siège sur les bancs du groupe parlementaire UMP et est membre de la commission des lois, du groupe d'amitié France-Pologne, présidente du groupe d'études santé et environnement, vice-présidente des groupes d'études sur les pollutions industrielles historiques et les nuisances aéroportuaires. Considérée comme une spécialiste des questions environnementales, elle occupe le poste de rapporteur parlementaire sur la Charte de l'environnement et de la mission d'information sur l'effet de serre. Elle est l'auteur de propositions de lois instituant le Conseil économique, social et environnemental, relatives à la pollution lumineuse, aux frais bancaires.

En 2004, elle devient présidente de l'association « Consodurable ». Cette même année, à l'issue des élections régionales, elle est élue au conseil régional d'Île-de-France en seconde position sur la liste UMP conduite par Pierre Lasbordes en Essonne et Jean-François Copé en Île-de-France avec 37,78 % des suffrages dans le département. Elle organise notamment en 2009 une manifestation d'une association d'élus des communes situées à proximité de la ligne C du RER, avec leurs écharpes d'élus, devant le siège du syndicat des transports d'Île-de-France pour protester contre le projet de passage des trains en mode omnibus en petite couronne, qui aurait fortement allongé les temps de parcours pour les voyageurs de grande couronne, et obtient un moratoire sur ce projet. Elle est cependant remarquée par les médias pour son absentéisme en 2005 et en 2009, années de ses grossesses. En 2005, elle a été intégrée à la liste des Young leaders de la Fondation franco-américaine. Elle est réélue conseillère régionale le 21 mars 2010. Le 15 novembre 2010, elle démissionne pour se consacrer à ses fonctions gouvernementales et à son mandat de maire.

Désignée candidate de l'Union pour un mouvement populaire dans la quatrième circonscription de l'Essonne pour les élections législatives de 2007, elle remporte le scrutin avec 56,09 % des suffrages au second tour. Elle est nommée secrétaire d'État chargée de l'Écologie dans le second gouvernement de François Fillon auprès du ministre d'État, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, Jean-Louis Borloo, le 19 juin 2007. Elle laisse alors son siège de députée à son suppléant Guy Malherbe, maire d'Épinay-sur-Orge. Au titre de ses fonctions ministérielles, elle est invitée à débattre, avec Alain Lipietz, sur le thème « L'écologie politique est-elle morte ? » lors du Forum Libération de Grenoble, en septembre 2008.

✘ Avec l'aval de Nicolas Sarkozy et de François Fillon pour cumuler mandat local et fonction gouvernementale, elle décide, fin 2007, de mener une liste dans la commune de Longjumeau (Essonne) en vue des élections municipales de 2008. Mettant en avant son action gouvernementale et ses idées écologistes, sa liste l'emporte au second tour avec 47,27 % des suffrages et seulement 39 voix d'avance, dans une situation de scission de la gauche locale donnant lieu à un recours en annulation, rejeté quelques mois plus tard. Nathalie Kosciusko-Morizet est élue maire de Longjumeau le 22 mars 2008. La commune étant membre de la communauté d'agglomération Europ'Essonne, elle est cinquième vice-présidente chargée de la communication, du sport et de la culture. Le 9 avril 2009, toujours

secrétaire d'État à l'Écologie et nouvelle secrétaire générale adjointe de l'UMP, elle laisse voter à l'Assemblée nationale un amendement déposé par le député communiste André Chassaigne (formulé précédemment de manière identique par le député UMP Louis Giscard d'Estaing) destiné à limiter la culture des organismes génétiquement modifiés. Après avoir dénoncé « une armée de lâches » dans une interview au journal *"Le Monde"* le 10 avril, ayant rompu les règles de solidarité au sein du gouvernement, elle est sommée par le Premier ministre, François Fillon, de présenter des excuses publiques. Cette affaire a été notée par la presse soit comme un acte de courage, soit comme un premier accroc dans une carrière politique annoncée comme prometteuse. Un sondage réalisé les 10 et 11 avril 2008 par l'Ifop indique que 78 % des sondés approuvent sa prise de position.

Dans le cadre du remaniement faisant suite au départ de Xavier Bertrand pour la tête de l'UMP, le 15 janvier 2009, Nathalie Kosciusko-Morizet devient secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'Économie numérique auprès du Premier ministre, François Fillon. Elle est notamment chargée de la conduite de la transition de la télévision analogique terrestre à la télévision numérique terrestre. Sur le volet prospectif de son portefeuille, elle décide de ramener la réflexion à un horizon plus proche, en l'appuyant sur des faits de société, d'ailleurs souvent liés au numérique, comme le droit à l'oubli ou le lien entre numérique et écologie à travers les technologies vertes. Elle obtient des arbitrages favorables au numérique sur le plan de relance économique (50 millions d'euros), puis sur le grand emprunt de 2010 (4,5 milliards d'euros). Elle est la première ministre française à s'impliquer directement dans le débat sur la gouvernance de l'internet, en lui donnant une orientation très spécifique, à travers la défense à l'international du droit à l'oubli. Le lancement d'une série d'ateliers de formation à destination des élus pour les rapprocher des internautes, les « ateliers de l'élu 2.0 », est plutôt bien accueilli. En revanche, les consultations, puis le rapport public qu'elle remet au Parlement sur la neutralité du net déclenchent de vifs débats avec certains acteurs du numérique, alors que la loi LOPPSI 2 est parallèlement discutée au parlement. La secrétaire d'État popularise d'autres sujets numériques, vus jusqu'ici comme ardu pour le grand public, tels que le serious game, l'internet mobile ou le cloud computing, qui se voient financés dans le cadre du plan de relance puis des investissements d'avenir. Une de ses dernières interventions en tant que secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'Économie numérique, en marge du

Forum d'Avignon - Culture, économie, média, le 8 novembre 2010, aborde sous forme de bilan tous les thèmes de son action. Elle décide alors de rééquilibrer l'action du gouvernement en développant le soutien aux usages et aux contenus, en plus de l'accès à Internet et du développement des infrastructures, elle est chargée de mettre en œuvre le plan France numérique 2012 adopté par le gouvernement quelques semaines avant sa prise de fonction. Théorisant la nécessité de pratiquer le numérique pour le comprendre, elle devient rapidement la femme politique française la plus suivie sur le réseau social Twitter avec, au 1er mars 2011, 64 000 followers. Son intérêt pour les usages et le développement des contenus ne la pousse pas pour autant à prendre position sur la loi HADOPI, ce qui lui est reproché par de nombreux acteurs du numérique, même si ses prises de position sur « l'après-Hadopi » semblent plus proches des acteurs du numérique que celles défendues par le ministère de la Culture.

En 2010, elle est désignée tête de liste en Essonne en vue des élections régionales en Île-de-France sur la liste de l'UMP, menée dans la région par Valérie Pécresse, obtenant 41,36 % dans le département. Lors de la formation du troisième gouvernement de François Fillon, en novembre 2010, elle est nommée ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, pour partie le poste de son ex-ministre de tutelle Jean-Louis Borloo sans la compétence sur l'Énergie. Dès cette nomination, elle démissionne de son mandat au conseil régional d'Île-de-France, ne conservant que son mandat de maire de Longjumeau. En tant que ministre, elle est membre du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Son exercice est notamment marqué par la confirmation de l'appel d'offre sur l'éolien en mer, la confirmation de la passation du marché de la collecte de la taxe poids lourds, le développement du parc solaire français, l'approfondissement de la sûreté des centrales nucléaires françaises (à la suite de la catastrophe de Fukushima), l'interdiction de la fracturation hydraulique dans les recherches de gaz de schiste, les assises du ferroviaire ou encore la modernisation du transport fluvial. Lorsqu'elle quitte ce ministère, 90 % des décrets de la loi dite « Grenelle II » ont été publiés.

En 2012, Nicolas Sarkozy la choisit comme porte-parole de sa campagne présidentielle. Elle démissionne de ses fonctions ministérielles quelques jours plus tard, le 22 février 2012 et retrouve automatiquement son siège de députée le 23 mars 2012. À la suite de la défaite de Nicolas Sarkozy, candidate dans la quatrième circonscription de l'Essonne pour les élections législatives de juin, elle

est réélue avec 51,48 % des suffrages au second tour, malgré l'appel à la faire battre lancé par la présidente du Front national, Marine Le Pen. Elle siège dans le groupe UMP et est membre de la commission des lois, vice-présidente du groupe d'amitié France-États-Unis et du groupe d'amitié France-Russie.

En juillet 2012, elle annonce sa candidature à la présidence de l'Union pour un mouvement populaire en vue du congrès du 18 novembre, fait campagne pour la décentralisation de son parti politique durant un tour de France, mais ne parvient pas à recueillir les parrainages nécessaires. Après l'avoir annoncé dans le courant de l'été, elle lance le 14 novembre 2012 son propre mouvement politique, La France droite, qu'elle veut fondé sur le principe de la réciprocité. Dans le contexte contestataire d'après congrès, classée parmi les « *non-alignés* », elle réclame un nouveau vote. En 2013, après la conclusion d'un accord entre François Fillon et Jean-François Copé, elle devient membre du comité politique et de la commission de révision des statuts de l'UMP.

Dans le cadre du débat sur le « mariage pour tous », elle défend l'idée d'une « *alliance civile en mairie* » donnant aux couples homosexuels les mêmes droits que ceux dont bénéficient les couples hétérosexuels, mais sans la possibilité d'adopter ou de bénéficier de la procréation médicalement assistée (PMA). Après avoir refusé de participer à la « *Manif pour Tous* » du 13 janvier 2013, elle dépose, le 22 janvier, avec d'autres députés UMP, dont Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France, un premier amendement permettant aux couples homosexuels de se marier ailleurs que dans une commune où le maire ne souhaite pas procéder au mariage et un deuxième amendement donnant un sursis aux maires qui refuseraient de célébrer des mariages homosexuels, en faisant précéder d'une « *injonction* », la sanction « *couperet* » déjà prévue par la loi. Le premier amendement est adopté, le deuxième est rejeté. Elle s'abstient lors du vote du texte de loi à l'Assemblée nationale, parlant d'une « *abstention militante et engagée* ».

Le 14 février 2013, elle annonce sa candidature à l'élection primaire de l'UMP en vue de l'élection municipale de 2014 à Paris. Après une campagne pendant laquelle elle est critiquée pour son abstention lors du vote sur le mariage homosexuel, notamment par Guillaume Peltier ou l'hebdomadaire d'extrême droite Minute, qui appellent à la faire battre, elle l'emporte le 3 juin 2013, avec 58,35 % des voix, face à Jean-François Legaret, Pierre-Yves Bournazel et Franck Margain. Elle devient ainsi la candidate de l'UMP, notamment face à la socialiste

Anne Hidalgo. Le 27 août 2013, elle nomme porte-parole de sa campagne Pierre-Yves Bournazel, Vincent Roger, Valérie Montandon et Agnès Evren. Elle se présente dans le 14^e arrondissement.

Détail des mandats et fonctions

Fonctions gouvernementales

- 19 juin 2007 - 15 janvier 2009 : secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, chargée de l'Écologie
- 15 janvier 2009 - 13 novembre 2010 : secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de la Prospective et du Développement de l'Économie numérique
- 14 novembre 2010 - 22 février 2012 : ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Fonctions parlementaires

- 19 juillet 2002 - 19 juillet 2007 : députée de la quatrième circonscription de l'Essonne
- Depuis le 23 mars 2012 : députée de la quatrième circonscription de l'Essonne

Mandats locaux

- 28 mars 2004 - 16 novembre 2010 : conseillère régionale d'Île-de-France
- 22 mars 2008 - 25 février 2013 : maire de Longjumeau

Fonctions politiques

- Responsable de l'environnement à la direction des études du Rassemblement pour la République
- Secrétaire nationale de l'Union pour un mouvement populaire chargée des questions environnementales en 2004, déléguée générale à l'écologie en 2006
- Secrétaire générale adjointe de l'UMP en 2008 chargée de la sécurité, de la justice, de la santé, des retraites et de l'intégration entre 2009 et 2010
- Déléguée UMP dans la quatrième circonscription de l'Essonne et conseillère politique de l'Union pour un mouvement populaire

- Présidente de La France droite depuis 2012

Publications

Nathalie Kosciusko-Morizet est l'auteure ou coauteure de divers essais et rapport :

- *Les Petits Matins*, essai sur la pensée politique, avec Jérôme Peyrat, paru en avril 2002 aux éditions Ramsay (ISBN 2841146138) ;
- Rapport relatif à la Charte de l'environnement, paru en mai 2004 aux éditions La Documentation française dans la collection « Documents législatifs », (ISBN 211118375X et 978-2111183759) ;
- *L'homme saura-t-il réparer ce qu'il détruit ?*, avec Dominique Voynet, enregistrement sur CD audio paru en 2008 chez Frémeaux & Associés ;
- *Tu viens ?*, paru en octobre 2009 aux éditions Gallimard dans la collection « Hors série Connaissance » (ISBN 9782070127771) ;
- *Une écologie digne de l'homme ? Développement durable et bioéthique*, avec Mgr Pierre d'Ornellas, paru en septembre 2010 aux éditions Salvator dans la collection « Controverses » (ISBN 978-2706707865) ;
- *Le Front antinational*, paru en juin 2011 aux éditions du Moment (ISBN 9782354171346).

En outre, elle contribue aux journaux en ligne *Atlantico* et *Le Huffington Post*.

Dans la fiction

- 2013 : dans le téléfilm *La Dernière Campagne*, son rôle est interprété par Clémentine Serpère.

Sources :



WIKIPÉDIA
L'encyclopédie libre